

# PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ MIS EN PLACE DANS LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES DEPUIS LE 20 JANVIER 2021 ET MIS À JOUR LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

## IMPORTANT

Ce protocole respecte le protocole sanitaire lié à la crise de la Covid 19 et pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation et des décisions prises par les autorités.

## APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

### PORT DU MASQUE



- ▶ Pour les élèves des écoles maternelles : le protocole sanitaire ne l'autorise pas.
- ▶ Pour les élèves des écoles élémentaires : il est obligatoire partout, à l'extérieur comme dans les lieux clos ainsi qu'au réfectoire lorsque l'enfant ne mange pas ou ne boit pas. Il est fourni par la famille.
- ▶ Pour les personnels : il est obligatoire toute la journée.
- ▶ Depuis le 8 février 2021, utilisez exclusivement le masque grand public
- ▶ de cat.1 ou USN1 (plus de masque fait maison).

### FOCUS SUR LE LAVAGE DES MAINS



- ▶ Le lavage des mains est essentiel et doit durer au moins 30 secondes.
- ▶ Il faut se sécher soigneusement les mains en utilisant du papier jetable.
- ▶ Les serviettes à usage collectif ne doivent pas être utilisées.
- ▶ Pour les enfants, le lavage des mains au savon est recommandé. Si le gel hydroalcoolique est utilisé en élémentaire, c'est toujours sous l'étroite surveillance d'un adulte en veillant à rendre impossible la projection dans les yeux.

### DISTANCIATION SOCIALE

- ▶ Dans les espaces clos, la distanciation physique est préconisée entre les groupes. Cette règle concerne donc les salles, ateliers, bibliothèques, réfectoires, ...
- ▶ Dans les espaces extérieurs comme les cours de récréation, la distanciation physique n'est pas obligatoire pour les enfants de maternelle et entre enfants d'un même groupe en élémentaire mais elle est toutefois recherchée. Ainsi, les temps en extérieur sont organisés de manière à assurer la stabilité entre les groupes partageant un même espace ou temps de récréation (classes, groupes de classes ou niveaux). Les groupes-écoles sont séparés en zones distinctes.
- ▶ L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs est autorisé.



### DES GESTES BARRIÈRE CONSERVÉS

#### Document de travail



### LES GESTES BARRIÈRE DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉS

#### PARTOUT ET PAR TOUS, EN PERMANENCE :

- ▶ se laver très régulièrement les mains ;
- ▶ tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- ▶ utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- ▶ saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
- ▶ respecter une distance d'au moins 1m,
- ▶ porter correctement un masque

Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé :

- ▶ à l'arrivée dans l'établissement ;
- ▶ avant chaque repas ;
- ▶ avant et après les récréations ;
- ▶ après être allé aux toilettes ;
- ▶ le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Les consignes sont expliquées aux enfants et signalées par des illustrations accessibles au public concerné.

### DÉFINFECTION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL



- ▶ Des objets partagés au sein d'un même groupe peuvent être mis à disposition : ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.
- ▶ Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple).
- ▶ Tous les espaces clos sont régulièrement aérés.
- ▶ Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après le passage de chaque groupe-école et les locaux sont aérés avant et après le passage de chaque groupe.



### Rappel important :

Les parents s'engagent à ne pas envoyer un enfant au centre de loisirs en cas de fièvre (38°C ou plus), en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans la famille ou en cas de test Covid +.

### Besoin de nous joindre ?

Contactez Philippe Gueglio, responsable des centres de loisirs au 06 86 41 78 28 ou au 05 56 78 13 00, par mail à [alsh@mairie-cestas.fr](mailto:alsh@mairie-cestas.fr) ou [affaires.scolaires@mairie.fr](mailto:affaires.scolaires@mairie.fr)

# PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ MIS EN PLACE DANS LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES DEPUIS LE 20 JANVIER 2021 ET MIS À JOUR LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

## IMPORTANT

Ce protocole respecte le protocole sanitaire lié à la crise de la Covid 19 et pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation et des décisions prises par les autorités.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES EN CENTRE DE LOISIRS

### LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES

- ▶ Limitation des regroupements et des croisements toute la journée.
- ▶ Les jeux et activités favorisant le respect des gestes barrière et la distanciation physique sont privilégiés.

### EN ARRIVANT...

- ▶ Les parents doivent porter un masque aux abords de l'école et dans la cour et n'entrent pas dans les locaux.
- ▶ Vérifiez dans les tableaux ci-après le lieu d'accueil des enfants le matin sur chaque site. En fonction des conditions météorologiques, l'accueil peut se faire à la porte de l'école ou au portail.
- ▶ En fonction de leur groupe scolaire, les enfants sont accompagnés par le directeur du centre ou un animateur vers leur salle de vie dédiée.
- ▶ Un fléchage au sol matérialise la circulation des groupes-écoles à l'intérieur des locaux.

### AU RÉFECTOIRE

- ▶ Avant de passer à table, les enfants sont invités à se laver les mains.
- ▶ En maternelle comme en élémentaire, un **plan de table nominatif** est défini et sera respecté chaque mercredi et pendant toute la période de vacances. Il est conservé sur le site.
- ▶ Une distanciation physique de 2 m est organisée entre les groupes
- ▶ Les tables sont nettoyées après le passage de chaque groupe-école au réfectoire.
- ▶ Le local est aéré avant et après le passage de chaque groupe.

### AU DORTOIR POUR LES PETITES SECTIONS

- ▶ Une couchette est attribuée à un enfant.
- ▶ Les lits sont préparés pour le centre de loisirs.
- ▶ Les groupes-écoles sont séparés dans le dortoir en respectant la distanciation entre les groupes.

### PROGRAMMES DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- ▶ Préparés par les directeurs des centres de loisirs et les animateurs, les programmes des activités sont consultables à l'entrée de l'école le premier jour des vacances pour toute la période de congés et le lundi de rentrée pour tous les mercredis du cycle concerné.
- ▶ Le projet pédagogique est consultable dans chaque centre de loisirs et sur notre site internet, rubrique Tous les âges de la vie/Maternels élémentaires/Les centres de loisirs municipaux.



### ACTIVITÉS SPORTIVES

- ▶ Elles sont désormais possibles uniquement en extérieur et doivent se dérouler sans contact.
- ▶ En fonction des conditions météorologiques, les groupes constitués sortiront dans leur espace de cour dédié à tour de rôle pour éviter le brassage des groupes,
- ▶ Le port du masque est obligatoire pour les enfants de classes élémentaires à l'extérieur.

### ACTIVITÉS LUDIQUES ET MANUELLES

- ▶ Elles sont proposées aux enfants par groupe-école constitué, organisées de manière à limiter les regroupements et à éviter le brassage des groupes dans le respect des gestes barrière.
- ▶ Les locaux occupés par les groupes sont régulièrement aérés.



### Que faire si votre enfant est positif à la Covid ?



Vous devez signaler au directeur d'école et au service Education que votre enfant est positif au test Covid s'il a fréquenté le centre de loisirs avant le test, afin de permettre l'identification des cas-contact.

Les personnes contacts identifiées devront rester à leur domicile. Les dispositions leur seront éventuellement communiquées par la CPAM ou l'ARS.

Si votre enfant est symptomatique,

=> la remontée des contacts est faite sur 48h,

S'il est asymptomatique,

=> la remontée des contacts est faite sur 7 jours.

### CAS-CONTACT À RISQUE :

Est considérée comme cas-contact toute personne ayant partagé le même lieu de vie ou ayant eu un contact direct avec un cas confirmé Covid+, en face à face, en l'absence de mesures de protection efficaces, à moins de 2 mètres de distance.

### DURÉE DE L'ISOLEMENT :

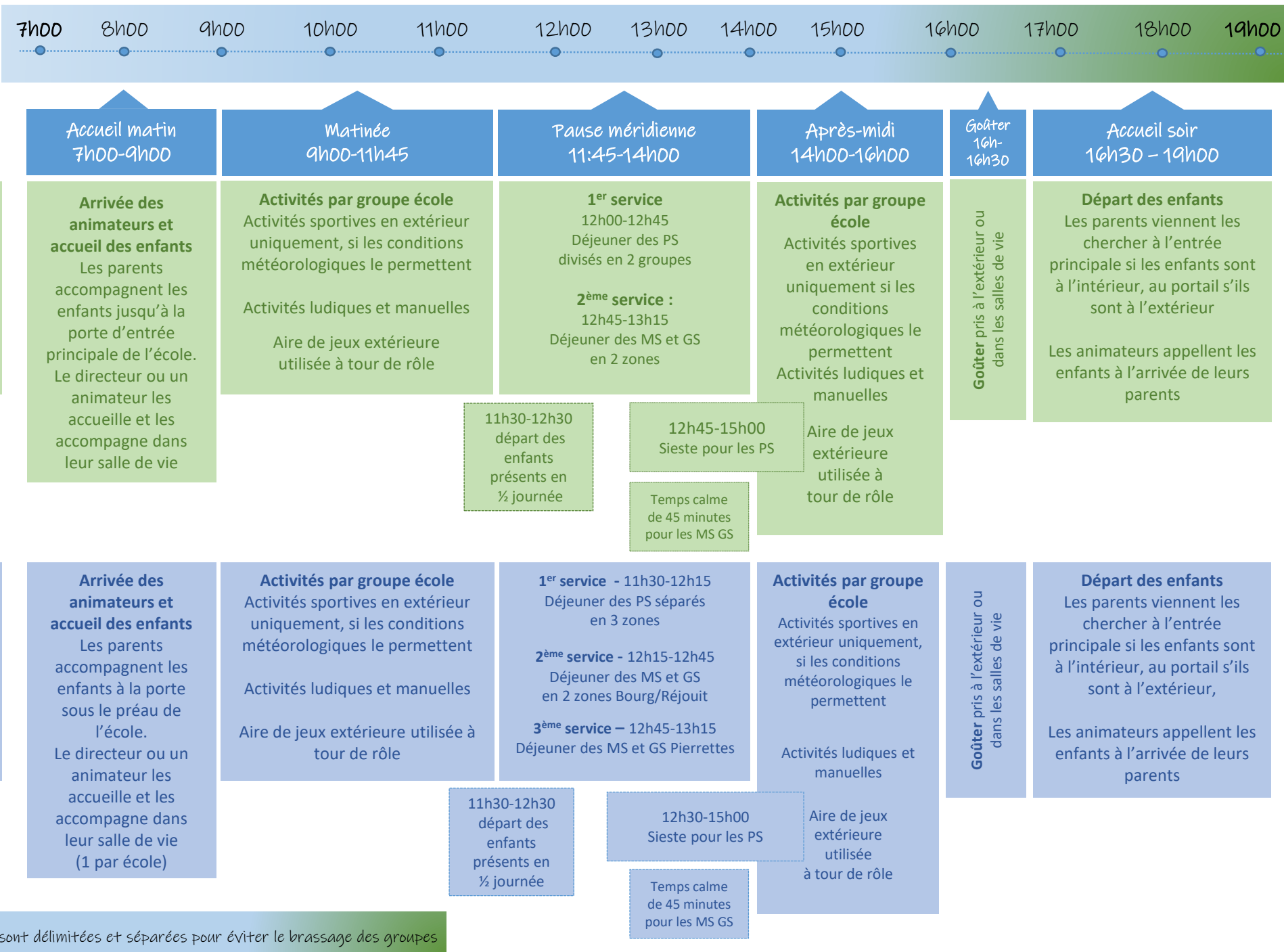
- ▶ **Cas confirmé Covid+ asymptomatique** : 7 jours pleins à compter du résultat positif du test
- ▶ **Cas confirmé symptomatique** : 7 jours pleins après le début des symptômes + 48h après la disparition de la fièvre
- ▶ **Enfant de moins de 6 ans symptomatique** : jusqu'à la disparition des symptômes + 48h après la disparition de la fièvre
- ▶ **Si le contact est familial**, la durée d'isolement est de 7 jours après le dernier cas confirmé du foyer.

Le retour en collectivité n'est pas soumis à la présentation du

### IMPORTANT - Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021,

En maternelle, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que tous les élèves du groupe soient considérés comme cas à risque et isolés dans l'attente d'un test.  
En élémentaire, l'apparition de trois cas confirmés de fratries différentes ou d'un cas de variant pourra entraîner la fermeture du centre d'accueil.

# JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI EN MATERNELLE



Les zones extérieures sont délimitées et séparées pour éviter le brassage des groupes

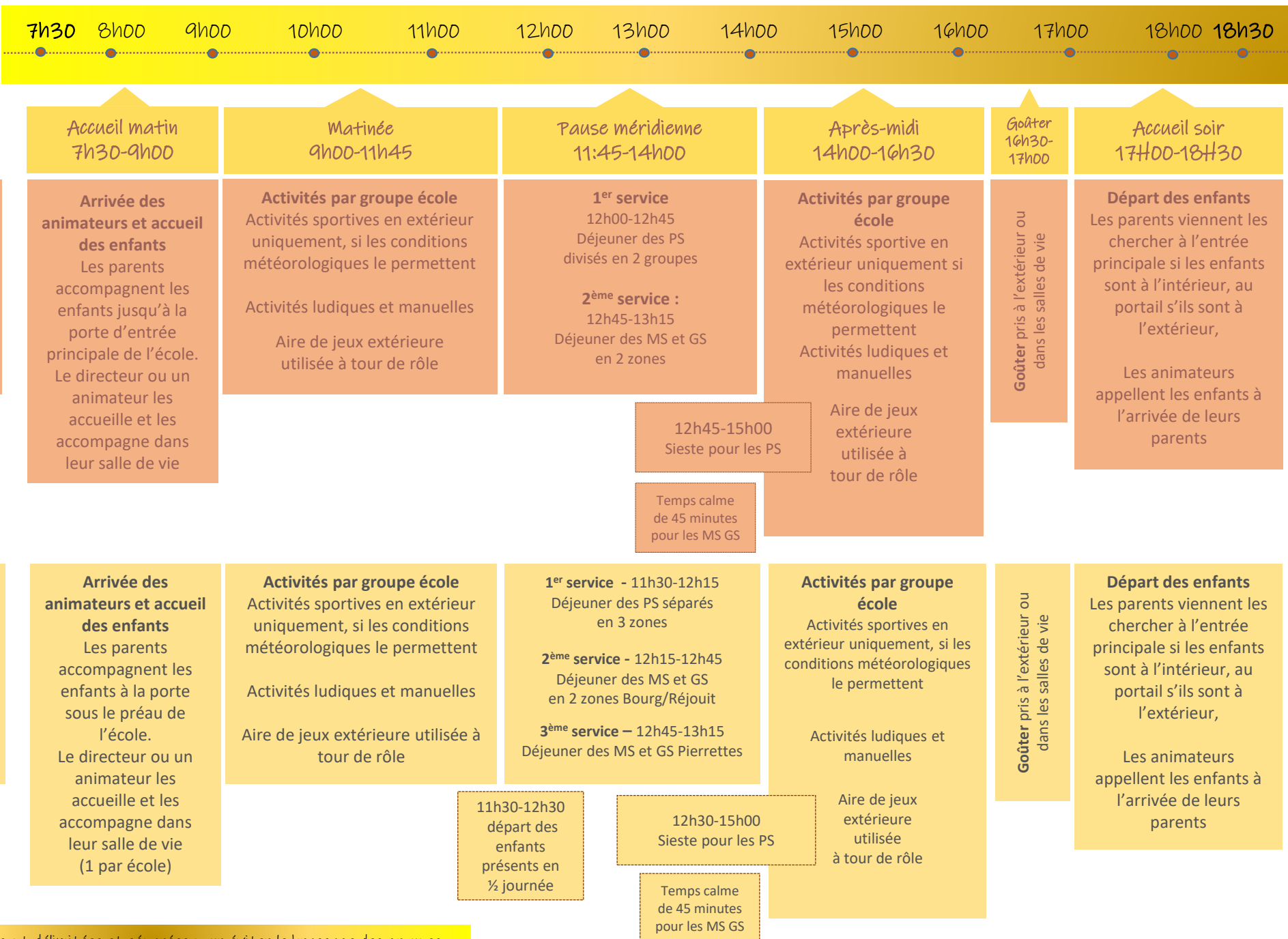
# JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI EN ÉLÉMENTAIRE

	7h00	8h00	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00
						11h30-12h30 départ des enfants présents en 1/2 journée							
	<b>Accueil matin</b> 7h00-9h00		<b>Matinée</b> 9h00-11h45			<b>Pause méridienne</b> 11h45-14h00		<b>Après-midi</b> 14h00-16h00		<b>Goûter</b> 16h-16h30	<b>Accueil soir</b> 16h30 - 19h00		
<b>ÉLÉMENTAIRE DU PARC</b>  Enfants des écoles du Parc, de Maguiche, de Toctoucau et non scolarisés sur la commune	<b>Arrivée des animateurs et accueil des enfants</b> Les parents sont accueillis au portail de l'école par l'animateur de surveillance dans la salle d'arts plastiques. Il les accueille et les accompagne dans leur salle de vie		<b>Activités par groupe école</b> Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent Activités ludiques et manuelles  Répartition des élèves dans leurs salles de vie pour 11h30 ou en extérieur dans les zones repérées			<b>1<sup>er</sup> service</b> 12h00-12h45 Déjeuner des enfants de Maguiche  <b>2<sup>ème</sup> service :</b> 13h00-13h45 Déjeuner des enfants du Parc - Toctoucau - extérieurs		<b>Activités par groupe école</b> Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent.  Activités ludiques et manuelles		<b>Goûter pris à l'extérieur ou dans les salles de vie</b>	<b>Départ des enfants</b> Selon la météo, les parents se présentent devant les salles de vie si les enfants sont à l'intérieur ou au portail, sans entrer dans la cour, si les enfants sont dehors.		
<b>ÉLÉMENTAIRE DES PIERRETTES</b>  Enfants des écoles du Bourg, des Pierrettes et de Réjouit	<b>Arrivée des animateurs et accueil des enfants</b> Les parents accompagnent les enfants jusqu'à la porte principale de l'école. Le directeur ou l'animateur les accueille et les accompagne dans leur salle de vie (1 par école)		<b>Activités par groupe école</b> Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent Activités ludiques et manuelles  Répartition des élèves dans leurs salles de vie pour 11h30 ou en extérieur dans les zones repérées			<b>1<sup>er</sup> service</b> 11h45-12h30 Déjeuner des enfants des Pierrettes  <b>2<sup>ème</sup> service - 12h30-13h15</b> Déjeuner des enfants du Bourg  <b>3<sup>ème</sup> service - 13h15-14h00</b> Déjeuner des enfants de Réjouit		<b>Activités par groupe école</b> Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent  Activités ludiques et manuelles		<b>Goûter pris à l'extérieur ou dans les salles de vie</b>	<b>Départ des enfants</b> Les parents viennent les chercher à l'entrée principale de l'école (après le grand portail) si les enfants sont à l'intérieur, ou au petit portail s'ils sont à l'extérieur, sans entrer dans la cour. Les animateurs appellent les enfants.		
<b>ÉLÉMENTAIRE DU BOURG</b>  Enfants fréquentant le Passerelle avec le SAGC Multisports	<b>Matinée au Bouzet avec les animateurs du SAGC puis transfert en bus</b> Dès leur arrivée à l'école du Bourg, les enfants déposent leurs affaires dans les salles de vie dédiées (1 pour les enfants du Bourg, Pierrettes et Réjouit – groupe 1 - et 1 pour les enfants de Maguiche, Parc, Toctoucau et extérieurs – groupe 2)					<b>1<sup>er</sup> service</b> 12h15-13h00 Déjeuner des enfants du groupe 1  <b>2<sup>ème</sup> service</b> 13h00-13h45 Déjeuner des enfants du groupe 2		<b>Activités par groupe école</b> Activités sportives en extérieur, uniquement si les conditions météorologiques le permettent  Activités ludiques et manuelles		<b>Goûter pris à l'extérieur ou dans les salles de vie</b>	<b>Départ des enfants</b> Les parents viennent les chercher à la porte d'entrée de l'accueil périscolaire, côté RASED. Les animateurs appellent les enfants qui sont répartis dans leur salle de vie ou dans la cour.		

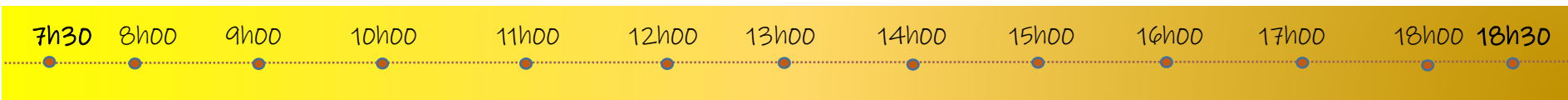
Temps libre en fonction de l'heure du repas

Les zones extérieures sont délimitées et séparées pour éviter le brassage des groupes

# JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES EN MATERNELLE



Les zones extérieures sont délimitées et séparées pour éviter le brassage des groupes



**Accueil matin 7h30-9h00**      **Matinée 9h00-11h45**      **Pause méridienne 11h45-14h00**      **Après-midi 14h00-16h30**      **Goûter 16h30-17h00**      **Accueil soir 17h00 - 18h30**

**ÉLÉMENTAIRE DU PARC**  
Enfants des écoles du Parc, de Maguiche, de Toctoucau et non scolarisés sur la commune

**Arrivée des animateurs et accueil des enfants**  
Les parents sont accueillis au portail de l'école par l'animateur de surveillance dans la salle d'arts plastiques. Il les accueille et les accompagne dans leur salle de vie

**Activités par groupe école**  
Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent  
Activités ludiques et manuelles  
  
Répartition des élèves dans leurs salles de vie pour 11h30 ou en extérieur dans les zones repérées

**1<sup>er</sup> service**  
12h00-12h45  
Déjeuner des enfants de Maguiche  
  
**2<sup>ème</sup> service :**  
13h00-13h45  
Déjeuner des enfants du Parc - Toctoucau - extérieurs

**Activités par groupe école**  
Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent.  
Activités ludiques et manuelles

**Goûter pris à l'extérieur ou dans les salles de vie**

**Départ des enfants**  
Selon la météo, les parents se présentent devant les salles de vie si les enfants sont à l'intérieur ou au portail, sans entrer dans la cour, si les enfants sont dehors.

**ÉLÉMENTAIRE DES PIERRETTES**  
Enfants des écoles du Bourg, des Pierrettes et de Réjouit

**Arrivée des animateurs et accueil des enfants**  
Les parents accompagnent les enfants jusqu'à la porte principale de l'école. Le directeur ou l'animateur les accueille et les accompagne dans leur salle de vie (1 par école)

**Activités par groupe école**  
Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent  
Activités ludiques et manuelles  
  
Répartition des élèves dans leurs salles de vie pour 11h30 ou en extérieur dans les zones repérées

**1<sup>er</sup> service**  
11h45-12h30  
Déjeuner des enfants des Pierrettes  
  
**2<sup>ème</sup> service -** 12h30-13h15  
Déjeuner des enfants du Bourg  
  
**3<sup>ème</sup> service -** 13h15-14h00  
Déjeuner des enfants de Réjouit

Temps libre en fonction de l'heure du repas

**Activités par groupe école**  
Activités sportives en extérieur uniquement, si les conditions météorologiques le permettent  
Activités ludiques et manuelles

**Goûter pris à l'extérieur ou dans les salles de vie**

**Départ des enfants**  
Les parents viennent les chercher à l'entrée principale de l'école (après le grand portail) si les enfants sont à l'intérieur, ou au petit portail s'ils sont à l'extérieur, sans entrer dans la cour. Les animateurs appellent les enfants.

Les zones extérieures sont délimitées et séparées pour éviter le brassage des groupes